



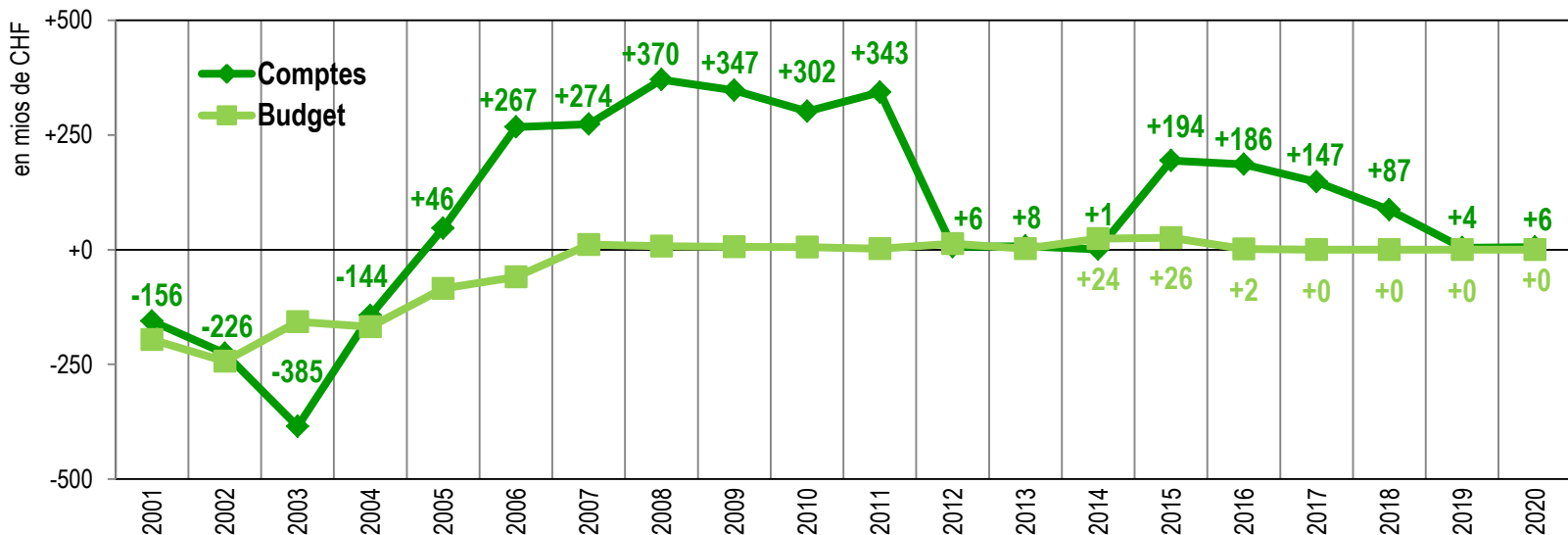
Comptes 2020 de l'Etat de Vaud,
arrêtés par le Conseil d'Etat le 19 avril 2021,
avant révision du Contrôle cantonal des finances

Des comptes équilibrés qui absorbent les coûts de la pandémie

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des relations extérieures
Conférence de presse du 22 avril 2021

Résultat

- **La clôture des comptes de fonctionnement présente un excédent net de 6 mios,**
 - après écritures de bouclément;
 - y compris les impacts financiers de la pandémie.
 - Ce résultat marque la 16^{ème} année consécutive de comptes positifs.



Synthèse des résultats et charges brutes

en mios de CHF	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart budget / comptes 2020		Comptes 2019	Ecart comptes 2020/2019	
Charges	10'123,6	11'068,2	944,6	9,3%	10'479,5	588,7	5,6%
Revenus	10'123,7	11'073,7	950,0	9,4%	10'484,0	589,7	5,6%
Résultat	0,1	5,5	5,4		4,5	1,0	

- **L'écart de 945 mios (9,3%) des charges par rapport au budget 2020 provient principalement:**
 - des dépenses COVID-19 (507 mios, détail page 6);
 - d'attributions spécifiques au bouclage des comptes (261 mios, détail pages 4 et 5);
 - d'attributions aux fonds (112 mios, y compris fonds innovation).
- **La croissance de 589 mios (5,6%) des charges par rapport aux comptes 2019 provient principalement:**
 - des dépenses COVID-19 (507 mios, détail page 6);
 - des éléments de bouclage moins élevés qu'en 2019 (-297 mios, détail page 4);
 - d'attributions aux fonds + diverses augmentations sectorielles (détail page 8).

Eléments de boucllement

	en mois de CHF	Comptes 2019	Comptes 2020
Préfinancement COVID-19		403,0	
Préfinancement subv. inv. Piscine Malley, Stade la Tuilière, Château d'Hauteville		18,2	
Préfinancement complément préfinancement 2017 pour l'archéologie		2,0	
Préfinancement communes: effets financiers 2022			60,0
Préfinancement climat: charges nouvelles (mesures d'impulsion 1ère génération)			41,4
Autres capitaux propres: fiscalité, risque trop perçu sur acomptes 2020 PP/PME et indépen.			160,0
<i>Sous-total attribution préfinancements, autres capitaux propres</i>		<i>423,2</i>	<i>261,4</i>
Subventions remboursement emprunts EMS et institutions échus		29,6	
Subventions remboursement crédits de construction EMS et institutions échus		22,2	
Amortissements non planifiés prêts entreprises de transport public		12,5	
Attribution à divers fonds		2,5	
<i>Sous-total écritures de boucllement diverses</i>		<i>66,8</i>	<i>0,0</i>
Amortissements non planifiés investissements		68,5	0,0
Total préfinancements, autres capitaux propres et écritures de boucllement		558,5	261,4

Focus éléments de boucllement

- **«Communes, effets financiers 2022», 60 mios:**
 - à titre de préfinancement de l'effet financier 2022 de l'accord du 25 août 2020 entre le Canton et l'UCV.

Outre cet accord, des mesures en faveur des communes sont financées par l'Etat en 2020 et 2021 à hauteur de 71 mios (non exhaustif):

- accueil de jour (COVID-19), 13 mios;
 - entreprises de transport (COVID-19), 14 mios;
 - transition numérique de l'enseignement, 40 mios;
 - politiques climatiques communales, 2,4 mios;
 - écoles de musique 1,5 mio.
 - S'ajoutent des aides à la culture (COVID-19).
- **«Fiscalité, risques sur acomptes 2020», 160 mios:**
 - à titre de dotation aux «autres capitaux propres» afin de se prémunir ces prochaines années contre le risque de perte et de remboursement lors des taxations 2020 pour les PP/PME et indépendants.

Focus éléments de boucllement (suite)

- **«Plan climat, charges nouvelles», 41,4 mios:**
 - à titre de préfinancement des charges nouvelles au sens de l'art. 163 al. 2 Cst-VD;
 - notamment dans le domaine de l'agriculture 28 mios,
 - de la biodiversité 5 mios,
 - dans le système socio-sanitaire, le plan de mobilité, la filière du bois, la gestion de l'eau, les dangers naturels, et l'accompagnement au changement 8 mios.

Ce montant correspond au solde des mesures d'impulsion de 173 mios non encore adoptées par le CE.

Les mesures déjà adoptées ou en voie de l'être par le Conseil d'Etat, considérées comme des charges liées, atteignent 131,6 mios:

- développement des transports publics (50 mios), assainissement bâtiments de l'Etat (40 mios), formation et moteur de changement (7 mios), cartes dangers naturels (4,2 mios), accompagnement des communes (2,4 mios), politique forestière (non adopté 28 mios).

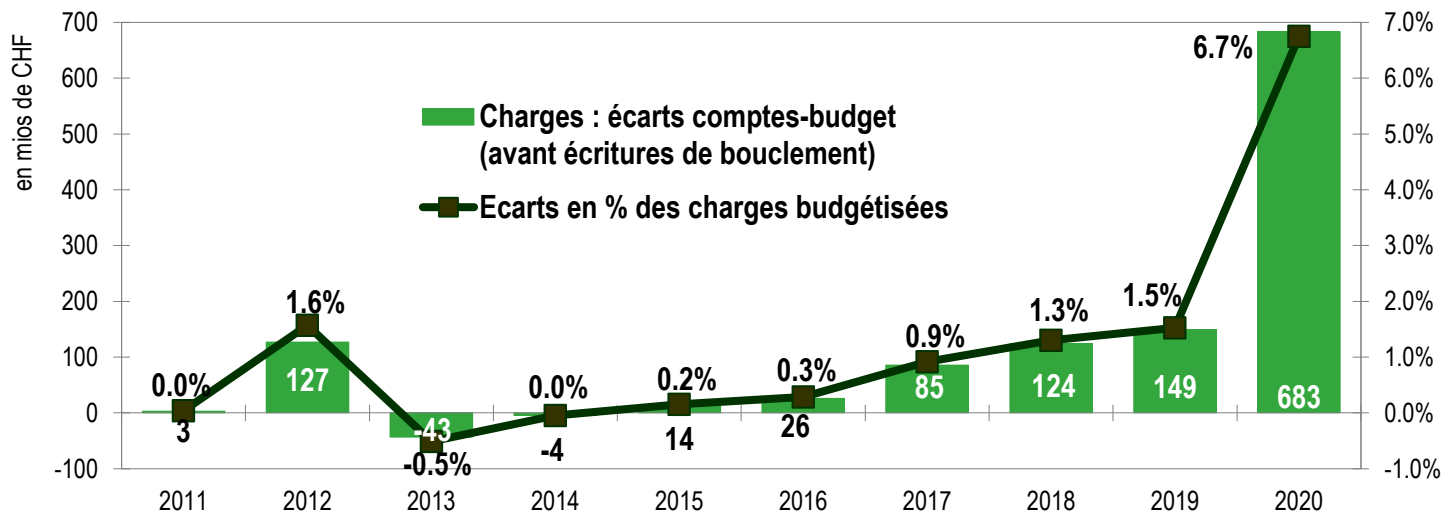
Focus crédits et dépenses COVID-19

Mesures et secteurs concernés sur l'exercice 2020:

	en millions de CHF	Crédits adoptés	Comptes 2020
Santé & Hôpitaux: renfort du système de santé, tests, indemnités aux hôpitaux		210,3	200,6
WelQome, fonds de l'industrie, soutien à l'apprentissage, aide aux locataires, 10% RHT compl. & autre		91,0	91,0
Aides aux cas de rigueur		72,0	72,0
Soutien aux entreprises de transport		37,4	37,4
Social & EMS: mesures de soutien, indemnisation des acteurs du domaine social et médico-social		34,1	33,8
Culture: Fonds d'indemnisation, aides aux acteurs culturels		32,6	32,7
Soutien aux structures d'accueil de jour		23,1	23,1
DGEP: achat de masques, gymnase de Nyon à Etoy, rémunération de stages en milieu médical		4,4	4,2
Protection civile: indemnités pour journée de la PC et dépenses du SSCM		3,2	2,6
Protection jeunesse: renforcement pour les placements d'urgence		3,1	2,7
DGES: rémunération de stages en milieu médical, soutien aux étudiants précarisés		2,0	1,5
Soutien au secteur des médias régionaux (information)		1,6	1,6
DGEO: achat de masques et de matériel de protection		1,2	1,6
Police cantonale		0,7	1,0
Service pénitentiaire		0,6	0,7
Divers		0,4	0,4
Total crédits adoptés et dépenses effectives COVID-19		517,7	506,9
Mesures de soutien aux start-up (cautions et arrières-cautions)		20,0	13,8
Total crédits et dépenses avec cautions COVID-19		537,7	520,7

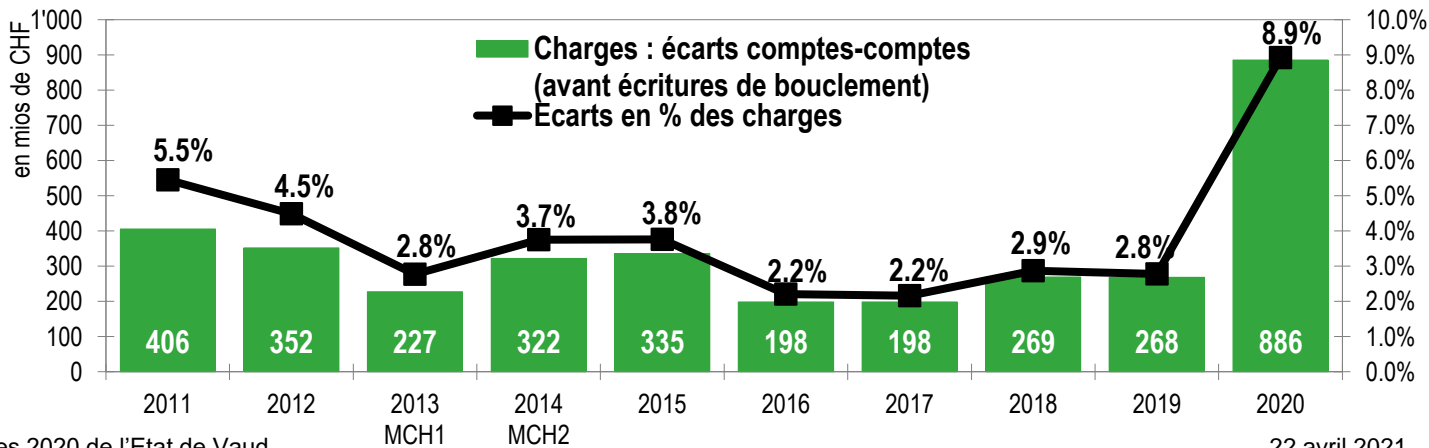
Analyse des charges: budget - comptes 2020

- **Les charges de fonctionnement (hors éléments de bouclément) sont supérieures à la prévision budgétaire de 683 mios (6,7%).**
 - Principaux écarts par rapport au budget: dépenses COVID-19 (507 mios), attributions aux fonds (112 mios), subventions (+81 mios), biens services et marchandises (-33 mios), amortissement (-22 mios), charges financières (-18 mios).



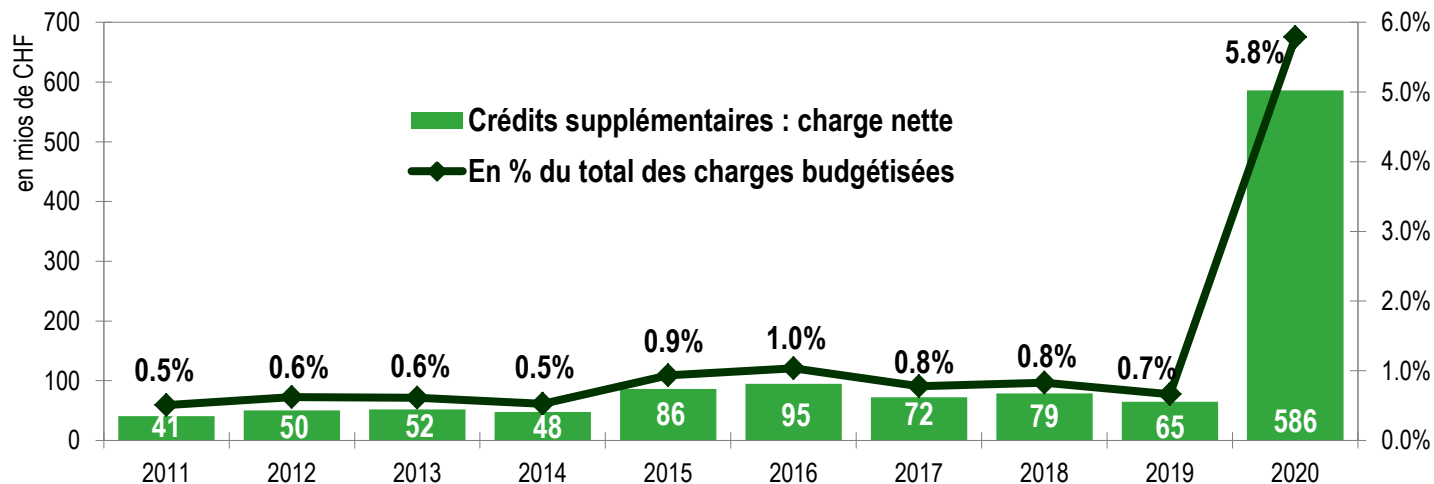
Analyse des charges: comptes 2019 - 2020

- La croissance réelle des dépenses courantes (hors éléments de boucllement) est de 886 mios, soit 8,9% par rapport à 2019.
- Hors dépenses COVID-19 et dépenses sur les fonds liées à la pandémie, cette augmentation est ramenée à 296 mios (+3,0%);
 - soit comparable à l'année précédente (+2,8%) et inférieure au budget (+3,6%).
 - Principaux secteurs de croissance en 2020: santé et social (+153 mios, dont financement AVASAD 74 mios), attribution aux fonds (+83 mios).



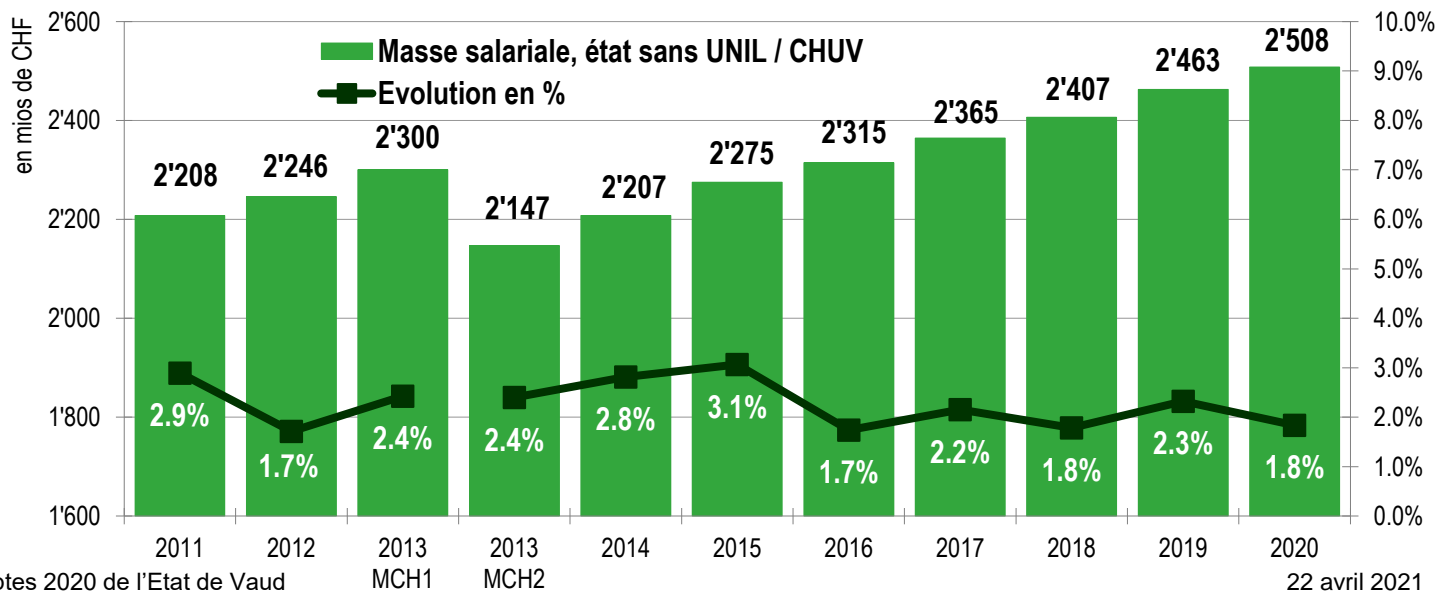
Analyse des charges: crédits supplémentaires

- Avec 168 demandes adoptées, le nombre de crédits supplémentaires augmente légèrement par rapport aux 148 demandes de 2019.
- Avec 586 mios de charges nettes, le total des montants non compensés est nettement plus élevé que les années précédentes.
 - Principaux montants non compensés: dépenses COVID-19 (507 mios), LAMal (23 mios), démographie scolaire (8 mios), asile (10 mios), action en responsabilité de l'Etat (10 mios).



Analyse des charges: personnel de l'Etat

- **La progression de la masse salariale est de 45 mios, soit 1,8% par rapport à 2019:**
 - dont 30 mios supplémentaires dans l'enseignement;
 - et 5 mios liés au COVID-19;
 - cette augmentation s'explique par les annuités, la démographie et les renforts sectoriels.



Revenus bruts et impôts

en mios de CHF	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart budget / comptes 2020		Comptes 2019	Ecart comptes 2020/2019	
	Revenus	10'123,7	11'073,7	950,0	9,4%	10'484,0	589,7
Impôts	5'902,0	6'582,3	680,3	11,5%	6'303,4	278,9	4,4%

- L'écart de 950 mios (9,4%) des revenus par rapport au budget 2020 provient:**
 - des impôts pour plus des deux tiers (+680 mios);
 - le solde comprend la part à l'IFD après adoption de la RFFA (+153 mios), le bénéfice de la BNS (+187 mios), les coûts COVID-19 financés par la Confédération et les communes (37 mios);
 - compensés par la réaffectation du montant RIE III-VD (-128 mios) et la baisse de l'IA (-39 mios).
- L'écart de 680 mios (11,5%) des impôts par rapport au budget 2020 provient:**
 - d'effets exceptionnels (477 mios) et conjoncturels (80 mios);
 - sans ces éléments, l'écart est réduit à 123 mios (2,1%).
- La hausse de 590 mios (+5,6%) des revenus par rapport aux comptes 2019 provient:**
 - des impôts pour près de la moitié (+279 mios);
 - d'autres éléments non pérennes comme la part à l'IFD (+160 mios), le bénéfice de la BNS (+125 mios), les coûts COVID-19 financés par la Confédération et les communes (37 mios).

Analyse des impôts: personnes physiques

en mios de CHF	Comptes 2020	Ecart budget / compte 2020		Ecart comptes 2020/2019	
Impôt sur le revenu	3'757,9	137,7	3,8%	-29,6	-0,8%
Impôt sur la fortune	714,0	37,4	5,5%	-15,8	-2,2%
Personnes physiques (PP)	4'471,9	175,1	4,1%	-45,4	-1,0%

- **L'écart de 175 mios (4,1%) des impôts sur les personnes physiques par rapport au budget provient principalement:**
 - d'effets exceptionnels sur le revenu (62 mios) ;
 - d'effets exceptionnels et conjoncturels sur la fortune (37 mios).
- **La variation de l'impôt sur le revenu est de -0,8%, contre 4,2% aux comptes 2019;**
 - cette variation s'explique notamment par la baisse -1 pt du coefficient cantonal et l'augmentation des déductions fiscales;
 - hors éléments exceptionnels de ces 2 années, l'impôt sur le revenu augmente de 52 mios (1,4%).
- **La variation de l'impôt sur la fortune est de -2,2%, contre 3% aux comptes 2019;**
 - hors éléments exceptionnels et conjoncturels, l'impôt sur la fortune augmente de 45 mios (7,1%).

Analyse des impôts: revenus économiques

	Comptes 2020	Ecart budget / compte 2020		Ecart comptes 2020/2019	
Impôt sur le bénéfice net	691,6	325,4	88,8%	239,1	52,8%
Impôt sur le capital	85,1	-10,8	-11,3%	-16,7	-16,4%
Personnes morales (PM)	776,7	314,6	68,1%	222,4	40,1%

en mios
de CHF

- **L'écart de 315 mios (68,1%) des impôts sur le bénéfice net et le capital par rapport au budget provient principalement:**
 - d'éléments exceptionnels et conjoncturels (295 mios).
- **L'impôt sur le bénéfice net augmente de 239 mios (52,8%) par rapport à 2019;**
 - hors éléments exceptionnels et conjoncturels, l'augmentation est de 17 mios (4,8%);
 - pour mémoire, le taux d'imposition du bénéfice a baissé de 8% à 3,33% au 1^{er} janvier 2019 dans le cadre de la RIE III vaudoise.

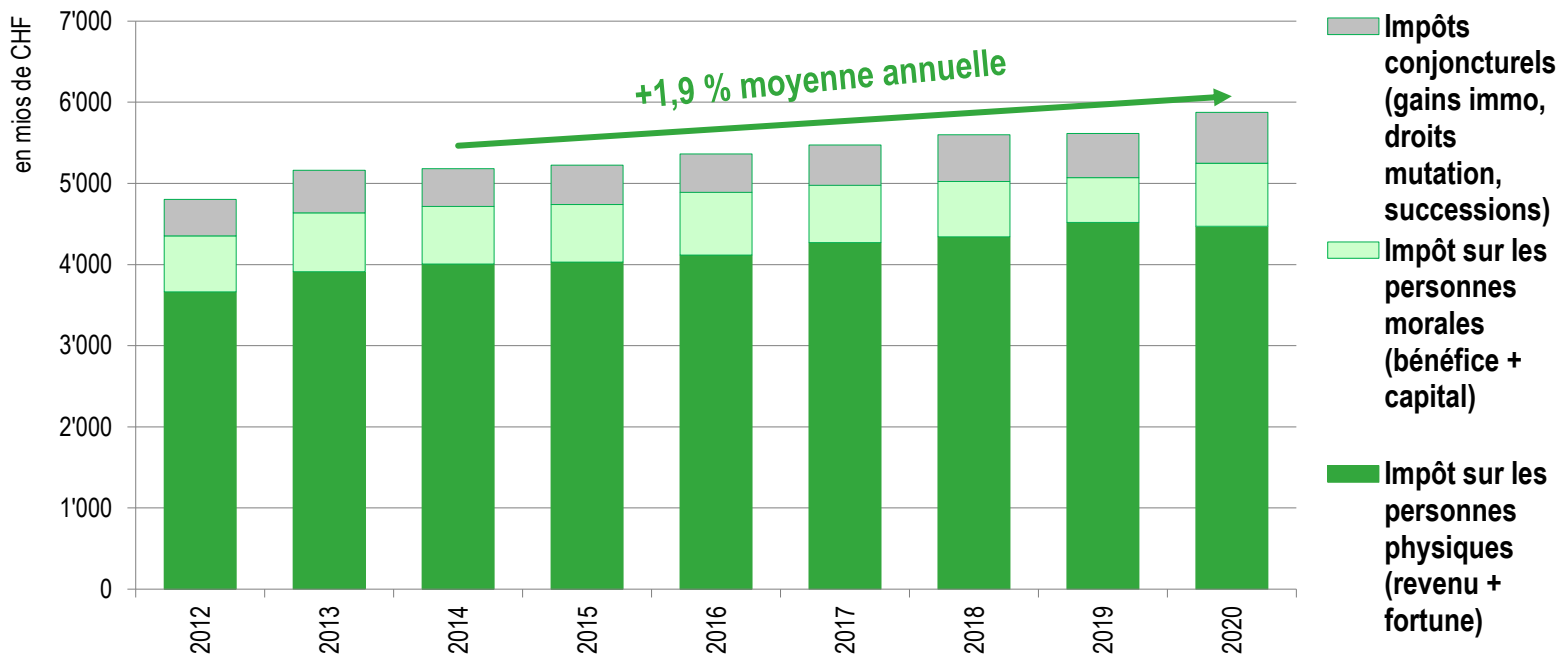
Analyse des impôts: revenus conjoncturels

	Comptes 2020	Ecart budget / compte 2020		Ecart comptes 2020/2019	
	en mios de CHF				
Gains immobiliers et prest. capital	277,1	77,5	38,8%	37,5	15,7%
Droits de mutation	198,1	34,9	21,4%	16,4	9,0%
Successions et donations	150,1	45,4	43,3%	27,1	22,0%
Revenus conjoncturels	625,3	157,8	33,7%	81,0	14,9%

- **L'écart de 158 mios (33,7%) des impôts dits conjoncturels par rapport au budget s'explique par:**
 - des prévisions budgétaires prudentes face au caractère aléatoire de cette typologie de revenus;
 - des cas à caractère exceptionnel (93 mios).
- **L'écart de 81 mios (14,9%) de ces impôts par rapport à 2019 provient principalement:**
 - du marché immobilier toujours dynamique (gains immobiliers et droits de mutation +50 mios);
 - des cas à caractère exceptionnel sur les successions et donations (24 mios).

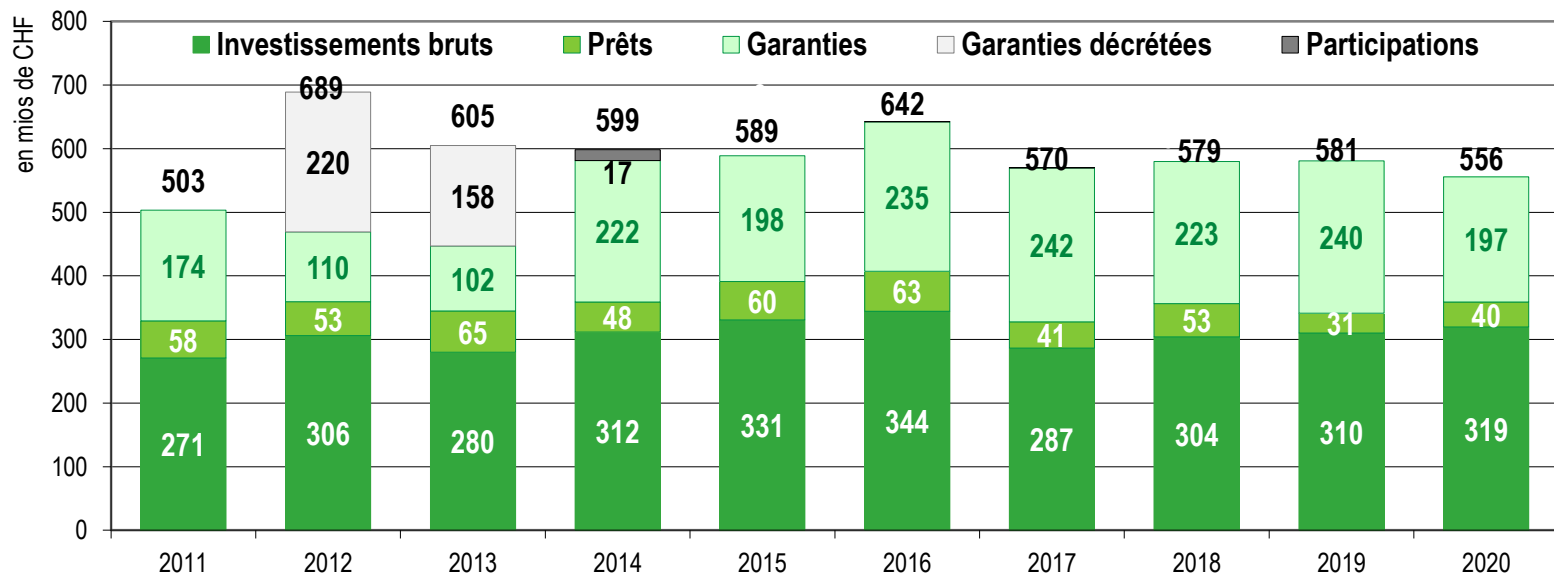
Synthèse des impôts

- La progression des trois groupes d'impôts déterminants (PP, PM, conjoncturels) est inférieure à 2% en moyenne annuelle sur les 7 dernières années.



Investissements bruts

- **En 2020, l'Etat a investi globalement 556 mios dans l'économie du canton:**
 - investissements bruts (y compris la part des tiers) 319 mios;
 - nouveaux prêts octroyés 40 mios;
 - nouvelles garanties activées 197 mios.



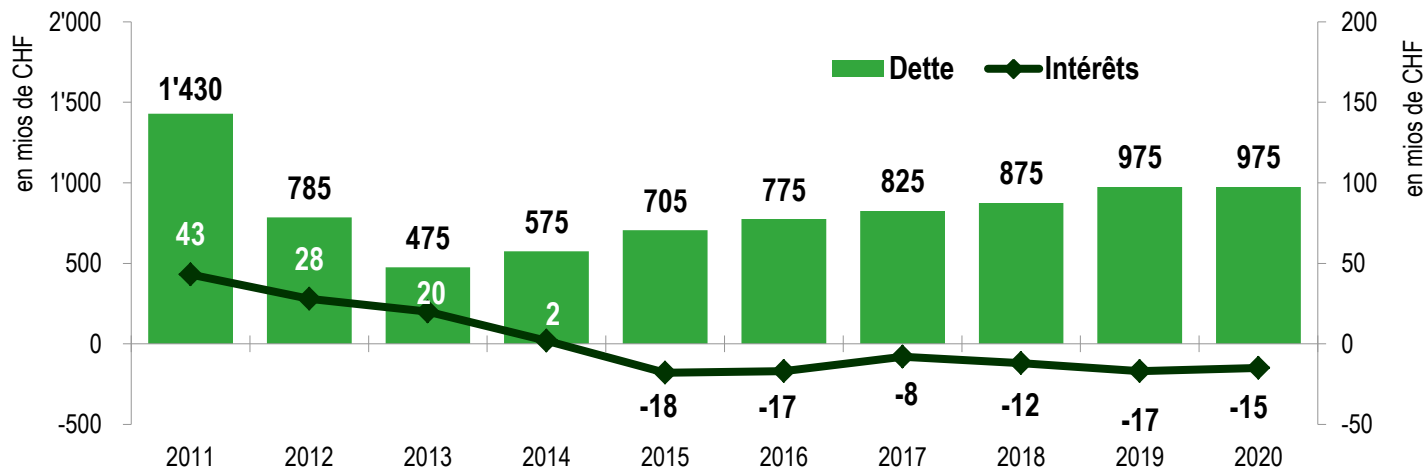
Détail des investissements

Principaux objets concernés sur l'exercice 2020:

	en mios de CHF	Montant brut
DIT	Mesuration officielle (9,0 mios); Modernisation SI du SDT (1,0 mio); SI SAN (0,5 mio)	10,5
DFJC	Musée Ellysée et Mudac (22,6 mios); Bâtiments enseignement supérieur et UNIL (18,3 mios); Bâtiments enseignement postobligatoire (18,3 mios); Plateforme 10 (6,9 mios); Education numérique (6,4 mios)	72,9
DES	Rivières (18,5 mios); Maison de l'environnement (6,8 mios); Dangers naturels (2,0 mios); Renouvellement matériel transmission (1,7 mio); Sécurisation prison la Croisée (1,1 mio); Modernisation SI police (0,7 mio); Rénovation prison la Tuilière (0,6 mio)	32,9
DSAS	SI RI/BRAPA (5,0 mios); CHUV: Hôpital unique de l'enfant (25,1 mios), Nouveau bâtiment Hôpital de Cery (15,6 mios), Construction bloc opératoire BH05 (15,3 mios), Soins continus et intensifs (4,8 mios), Laboratoire thérapie expérimentale (1,2 mio)	69,4
DEIS	Améliorations foncières (19,0 mios); Centre intercommunal de glace de Malley (2,2 mios); Remontées mécaniques des Alpes vaudoises (2,1 mios); Infrastructures sportives (0,8 mio); Renouvellement SI Police du Commerce (0,6 mio)	24,9
DIRH	Routes: construction, entretien, assainissement (59,4 mios); Transports publics (24,4 mios); SI Exécutif et Législatif (3,3 mios); Informatique (3,2 mios); Archivage électronique (1,3 mio)	92,1
DFIRE	Immeubles de l'Etat : Prisons, Cathédrale, EPCL, assainissements énergétiques et infrastructures (10,1 mios); Informatique fiscale (3,3 mios); DAL renouvellement plateforme d'achats (0,9 mio)	14,3
OJV	Modernisation du SI justice (1.9 mio); Regroupement du TC sur un site (0.5 mio)	2,4
Total investissements bruts		319,4
Prêts	Dév. éco. tourisme (9,6 mios); Transports publics (26,8 mios); Logement (1 mio); Fonds aide urgence culture COVID-19 (2.2 mios)	39,6
Garanties	Protection et aide aux handicapés (91,2 mios); Hôpitaux et EMS (79,5); Economie et agriculture (16,4 mios dont 11,7 mios COVID-19); Population migratoire EVAM (4,6 mios); Environnement (2,6 mio); Transports publics (2,2 mios); Aide au logement (0,1 mio)	196,6
Effort global d'investissement		555,6

Dettes et intérêts

- **A fin 2020, la dette s'élève à 975 mios. Sa stabilité s'explique notamment par:**
 - le résultat qui a permis de financer les dépenses du ménage courant, du COVID-19 ainsi que les investissements.
- **La charge d'intérêts est négative, -15 mios, en raison:**
 - d'intérêts rémunérateurs sur les créances fiscales.



Risques et incertitudes

- **Impacts des mesures sanitaires et économiques induites par le COVID-19 sur la croissance économique:**
 - effets sur le revenu des personnes physiques et le résultat des PME et indépendants avec une pression sur les recettes fiscales;
 - engagements cantonaux COVID-19 en 2021 (521 mios aux comptes 2020 et plus de 130 mios déjà engagés en 2021);
 - possibles moyens supplémentaires pour les cas de rigueur et risque de contestation à posteriori de la Confédération sur les aides octroyées;
 - coûts sociaux à moyen terme;
- **Niveau historiquement élevé des marchés financiers et appréciation du franc suisse.**

Risques et incertitudes (suite)

- **Subsides à l'assurance-maladie:**
 - impacts du nouveau modèle RIE III, des augmentations de primes, des baisses de revenus de certains contribuables et des déductions fiscales liées à la LAMal.
- **Part cantonale à l'impôt anticipé, 35 mios.**
- **Initiative fédérale pour un financement moniste des prestations de soins:**
 - impact du passage à un financement uniforme, entre 100 à 200 mios.
- **Projet fédéral «Imposition équilibrée des couples et de la famille»:**
 - baisse de la part vaudoise à l'IFD, environ 20 mios.
- **Projet fédéral «Stabilisation de l'AVS» (AVS 21):**
 - impact du relèvement du taux de TVA, environ 8 mios.

Planification fiscale

- **Pour rappel, le Grand Conseil a adopté une baisse du coefficient cantonal de -1 pt en 2020 et -1 pt en 2021 dans le cadre de la stratégie fiscale 2020-2023.**
- **En 2022, le Conseil d'Etat prévoit de mettre en œuvre sur le plan législatif des allègements supplémentaires de la fiscalité annoncés dans son bilan de mi-législature, concernant notamment:**
 - la fiscalité des entrepreneurs (outil de travail);
 - les prestations en capital de la prévoyance professionnelle (en réponse à la motion Aurélien Clerc transformée en postulat).
- **La dynamique préservée des recettes fiscales est une condition préalable.**

Evolution COVID-19

- **En septembre 2021, le Conseil d'Etat examinera le niveau des dépenses induites par l'évolution de la pandémie ainsi que la situation économique et de l'emploi;**
 - il prendra les mesures de soutien jugées nécessaires.

Commentaires conclusifs

- **L'Etat de Vaud a passé un test de solidité financière. En 2020 toutes les dépenses liées au COVID-19 ont pu être absorbées dans le compte de fonctionnement :**
 - sans déficit;
 - sans recours au préfinancement de 403 mio inscrit au bouclage des comptes 2019, qui reste acquis pour faire face aux dépenses liées à la pandémie en 2021.
 - Une part de ce financement peut servir à soutenir ponctuellement les communes dans le cadre de la pandémie à l'instar de ce qui a été fait en 2020.
- **L'Etat maîtrise ses dépenses. Hors effets COVID-19 elles ont été maintenues dans les limites du budget, en continuité avec les exercices précédents.**
- **L'Etat doit rester vigilant. La hausse des revenus 2020 est due à de multiples éléments aléatoires et conjoncturels.**
 - Ces éléments ne doivent pas être tenus pour pérennes, compte tenu des incertitudes économiques et sociales liées à la pandémie.